

## A PROPOS DU PHOQUE DE LA VIENNE ET DE LA LOIRE (1975)

Les évolutions d'un phoque commun (*Phoca vitulina*) dans les eaux de la Vienne en Chinonais et de la Loire jusqu'à Blois en Septembre 1975 (voir *La Nouvelle République* du 6 au 9 septembre) et d'un autre qui remonta en août 1975 la Garonne jusqu'à Agen, ramènent l'attention sur les migrations de cet animal en dehors des eaux arctiques, son habitat normal.

La présence du phoque sur les côtes normandes et bretonnes (Ouessant, Molène, Yeu) et jusque dans le golfe de Gascogne est bien connue et sa remontée occasionnelle dans les estuaires et les fleuves a été observée plus d'une fois (1).

D'après L. Bureau, *Coup d'œil sur la faune de la Loire Inférieure*, un phoque se montra au siècle dernier près de Nantes, à Port-Lavigne. Vers 1880, c'est un couple qui remonta la Loire jusqu'aux environs d'Orléans, où les malheureux animaux furent tués (Trouessard, *Histoire naturelle de la France*, I, 1884); c'était, il est vrai, en hiver, et ils se « reposaient », paraît-il, sur la glace au cours du voyage. Vers 1897, on donna la chasse à un phoque dans la Gironde, près de Blaye, dans le canal de Plassac. Dans les mêmes parages, en novembre 1907, un autre fut soigneusement observé (« tête et dos de couleur brune, ventre blanc, longueur d'environ 1 m, cris aigus se rapprochant de ceux des goëlands »). Une dizaine d'années auparavant, un autre aurait été aperçu et peut-être capturé, dans les eaux de la Dordogne en amont des ponts de Cubzac (Fr. Daleau, 1909). Enfin, en avril 1948, de nombreux curieux purent assister aux évolutions d'un phoque dans le Rhin, à Kembs, en aval de Bâle; le fait fut constaté par le directeur du zoo de Bâle, M. Hilkefer, qui déclara que l'animal avait fort bien pu remonter le fleuve depuis la mer (Glory, 1949).

On découvrirait certainement pour la France d'autres constatations de ce genre. Ce qui n'empêche pas de se méfier des évasions accidentelles d'animaux de cirque ou de zoo et des déterminations zoologiques au jugé et à distance par de non-spécialistes...

Rappelons par ailleurs qu'une espèce voisine, le phoque moine (*Monachus monachus*) fréquente des mers plus chaudes. Il est bien connu en Méditerranée depuis l'Antiquité (Homère), à Madère, aux Iles Canaries et descend le long des côtes sahariennes jusqu'au Cap Blanc en Mauritanie (2). L'otarie, elle, est propre à l'Océan Pacifique et aux Mers du Sud.

Gérard CORDIER.

---

(1) Sur la présence de phoques dans l'Oder, le Rhin, la Loire, poursuivant les saumons, et sur la chasse aux phoques depuis la préhistoire (surtout en Scandinavie, mer Baltique et Ecosse), voir E. HARLÉ, « Lagomys de la grotte de la Madeleine et phoque de l'Abri Castanet (Dordogne) », *Bull. Soc. Géol. de France*, 4<sup>e</sup> série, XIII, 1913, p. 342-351, J.-G.-D. CLARK, *L'Europe préhistorique. Les fondements de son économie*. Paris, Payot, 1955, p. 114-132 et du même auteur, « Seal-hunting in the Stone Age of N. W. Europe : a study in economic Prehistory », *Proceed. of the Prehist. Soc.*, 1946, p. 12-48. Rappelons aussi que les hommes du Paléolithique ont assez souvent représenté le phoque (Brassempouy, Duruthy, Gourdan, Isturitz, Montgaudier, Tejat, la Vache...).

(2) DEKEYSER, P.-L. — *Les mammifères de l'Afrique Noire française*. Dakar, IFAN, Init. Afr. I, 1955, p. 288-290.